

Centre Namurois de la Petite Enfance
ASBL SONEFA
Crèche « La Ribambelle »
Av. J. Materne-Parc Astrid
5100 JAMBES
☎ : 081/30.05.95

Projet d'accueil de la crèche « La Ribambelle »



LA RIBAMBELLE



L'entrée à la crèche est la première séparation entre votre enfant et vous. C'est une grande étape et la première d'une longue série... Il est donc important qu'elle soit bien préparée et que vous sachiez où et avec qui votre enfant va vivre ses premières émotions, ses premières expériences.

Votre enfant sera accueilli par des puéricultrices/(teurs), des professionnelles de la petite enfance, qui vont pendant votre absence prendre le relais auprès de lui.

Mais c'est vous les parents qui êtes les premiers responsables de son éducation et il est dès lors important que confiance et collaboration s'installent entre nous. C'est l'enfant qui doit rester le centre de nos préoccupations et le gage de réussite entre partenaire est le respect mutuel des rôles et des idées de chacun.

Les puéricultrices/(teurs), apprécient que leur rôle éducatif soit reconnu et respectent vos pratiques éducatives à la maison. L'enfant a besoin de percevoir une entente vraie entre ses puéricultrices/(teurs), et vous.

Nous vous invitons à lire ces quelques pages afin de mieux comprendre la vie de votre enfant en crèche.

La Ribambelle fait partie de l'ASBL Sonefa. C'est une crèche para-communale qui peut accueillir 30 enfants de 0 à 3 ans, de 7 H 00 à 18 H 30 du lundi au vendredi. Elle est subdivisée en 3 sections : les bébés, les moyens et les grands.

Le règlement d'ordre intérieur est remis à chaque parent lors de la confirmation de la place pour son enfant.

L'inscription peut se faire à partir du troisième mois de grossesse et sera impérativement confirmée à 6 mois de grossesse et à la naissance.

L'équipe des puéricultrices/(teurs)

Elle se compose de 8 puéricultrices, 2 puériculteurs, soit un équivalent de 7 temps pleins pour couvrir les 3 sections. Les horaires sont établis de façon à ce que dans chaque section, il y ait une personne référente le matin (7h-7h30 ou 8 h00) et le soir (jusque 17h, 18h ou 18h30). En cas d'absence pour congé, nous essayons d'avoir recours à une volante pour maintenir un taux d'encadrement adapté.



Le cahier

Afin de rendre la communication optimale entre la crèche et la maison, nous avons instauré l'usage d'un « cahier » muni en couverture d'une photo de l'enfant, il comportera également vos coordonnées (Afin que nous puissions vous joindre en cas de besoin).

C'est par ce cahier que l'on vous informera de la vie de votre enfant à la crèche (repas, sieste, jeux, santé) mais aussi de son développement moteur, de son comportement.

C'est aussi par le biais de ce cahier que vous pourrez nous transmettre toutes les informations que vous jugerez utiles et surtout nécessaires (température, maladie, traitement à administrer, changement de régime, d'horaires,...) mais aussi celles concernant le comportement de votre enfant à la maison. C'est donc vraiment un « outil » de communication entre vous et nous.

La rédaction de ce cahier demande du temps et parfois un surcroît de travail aux puéricultrices/(teurs), soyez donc indulgents si parfois il n'est rempli que brièvement et comprenez que nous attendons une réponse de votre part sans quoi il risque de ne plus être rempli.

Evitons que ce cahier auquel, très tôt, l'enfant accorde un rôle de transition, ne comporte trop de messages négatifs. En effet, lorsqu'il saura lire, votre petit bout, aura à cœur de redécouvrir, seul, les premiers évènements de sa vie et de la crèche.

Qui rencontrerez-vous encore à la crèche ?

⇒ La responsable et le TMS

Assistante sociale de formation, la responsable est présente à 2/5 temps. Elle s'occupe de la gestion du personnel, veille au bon déroulement de la vie à la crèche mais reste également disponible à votre demande.

L'infirmière sociale présente à 6/10 s'occupe du travail social, du suivi médical des enfants et aussi du volet administratif.

Elles travaillent ensemble en collaboration avec les puéricultrices pour offrir à votre enfant un accueil de qualité optimale.

La responsable est aussi le relais entre la crèche et les autres services, entre la crèche et la direction.

⇒ Le médecin

Vous le rencontrerez lors de la visite d'admission préalable à l'entrée de votre enfant.

Il pratique une médecine préventive, assure des consultations à la crèche deux fois par mois, le mardi et le vendredi en matinée. Il pourra donc, si vous le souhaitez, vous prodiguer des conseils quant à la santé de votre enfant.

⇒ La femme d'ouvrage

Elle travaille à 4/5 à l'entretien de la crèche et tous les enfants la connaissent.

⇒ Les stagiaires

Nous encadrons surtout des stagiaires en option puériculture.

Nous veillons à ce que leur apprentissage sur le terrain ne perturbe ni les enfants, ni la vie de la crèche.



L'accueil

Préalablement à l'accueil de l'enfant, le travailleur médico-social rencontre les parents, généralement à leur domicile.

C'est pour lui l'occasion de prendre connaissance de tout ce qui concerne votre enfant afin de lui assurer la meilleure prise en charge.

Il vous présentera la crèche, son règlement, son projet d'accueil et son organisation au quotidien. Il répondra également à vos questions, vos attentes et pourra aborder les sujets qui vous préoccupent plus particulièrement.



La familiarisation à l'entrée de l'enfant

Il est essentiel que l'enfant sente que vous le confiez aux puéricultrices/(teurs).

Il sera sécurisé, s'il prend conscience qu'une véritable communication s'installe entre ses parents et les personnes qui s'en occupent avant son entrée dans le milieu d'accueil.

La période de familiarisation permet à l'enfant et aux parents de faire connaissance avec le milieu, l'ambiance, l'équipe des puéricultrices/(teurs).

Elle permet aussi à ceux-ci de connaître l'enfant, ses habitudes de vie mais aussi les vôtres.

Cette période se déroule sur l'espace d'une dizaine de jours selon les besoins de votre enfant.

Les deux premières familiarisations :

vous accompagnez votre enfant durant une heure (généralement vers 9 H/ 10 H) dans la section, c'est peut-être votre première rencontre avec les puéricultrices/(teurs). C'est alors que l'équipe tentera de vous décrire le déroulement d'une journée, les grandes lignes de leur méthode de travail, certaines règles indispensables à la vie en collectivité.

Ce sera aussi le moment de leur présenter votre enfant, ses habitudes (sommeil, repas, jeux...) son rythme, son histoire.

C'est un moment d'échange qui vous permettra aussi de percevoir l'ambiance de la crèche.

Troisième familiarisation :

Vous laissez l'enfant seul environ une heure, afin qu'il puisse se familiariser avec le milieu, les puéricultrices, l'ambiance, les petits copains,...

Quatrième familiarisation :

Vous laissez l'enfant seul une matinée, toujours dans l'objectif qu'il se familiarise en douceur avec son nouveau milieu d'accueil et cela permettra aussi de voir comment votre enfant réagit sans vous à ses côtés.

En fonction de votre vécu et de celui de votre enfant, on pourra ajouter une séance ou même lui faire entamer son séjour par plusieurs demi-jours. En cas d'entrée en urgence, ce programme peut être modifié.

Selon le développement psychomoteur et l'âge de votre enfant, il peut arriver que celui-ci change de section accompagné d'un ou deux copains de son groupe. Afin de faire connaissance avec d'autres puéricultrices/(teurs), et d'autres enfants, ce changement est préparé en douceur par le biais de familiarisations. Tout en sachant que votre enfant a déjà eu l'occasion de rencontrer l'ensemble du personnel lors des arrivées, des départs et des remplacements.



Référence

Lorsqu'il entre à la crèche, votre enfant rejoint, selon l'âge, l'une ou l'autre section (bébés, moyens, grands).

La/(le) puéricultrice/(teur) de référence est celle ou celui qui, au sein du groupe, s'occupe plus particulièrement de l'enfant notamment aux moments importants que sont les repas, les changes, les siestes.

C'est elle ou lui qui l'accompagne dans ses premiers apprentissages, veille à son bon développement psychomoteur, l'observe,...

C'est aussi elle ou lui qui connaît le mieux l'enfant et qui pourra relayer, auprès de ses collègues, toutes ses habitudes.

Car il ne faut cependant pas oublier que l'enfant est intégré dans un groupe, dans la crèche et que, grâce aux repères mis en place, les collègues peuvent prendre facilement le relais.

Parents, ne craignez donc pas l'absence de la puéricultrice/(teur) référent (e) de votre enfant et faites aussi confiance à la ou le collègue qui le prendra en charge.

Cette façon de faire permet une continuité dans le travail et apporte à l'enfant la sécurité indispensable à son développement et à son bien être



La vie à « La Ribambelle »

Deux grands principes sont à la base de notre philosophie de travail :

Respect du rythme et autonomie

Respect du rythme de sommeil, d'alimentation, de développement psychomoteur.
Autonomie qui ne signifie pas tout permettre mais comprendre l'enfant, le guider dans ses apprentissages et fixer des limites afin de l'aider à grandir.
Notons que les échanges entre l'adulte et l'enfant se font essentiellement par la parole et l'observation.



Les bébés

⇒ Repas

Les heures de repas sont conditionnées par les besoins individuels. C'est celui qui a déjeuné plus tôt qui aura son dîner en premier lieu.

Les repas sont donnés dans les bras ou dans le relax, l'essentiel étant le bien-être de l'enfant et de la puéricultrice/(teur) et les échanges entre eux.

N'hésitez pas à nous signaler les aliments que l'enfant ne peut recevoir soit pour raison médicale (allergie, diarrhée...) soit pour confession religieuse.



⇒ Sieste

La section des bébés comporte un dortoir où chacun à son lit et sa place est souvent déterminée par la qualité de son sommeil. Le bébé dort dans un sac de couchage accompagné de son doudou, de sa tétine ou de tout autre objet transitionnel.



⇒ Jeux

C'est en fonction de son développement et dans un souci de sécurité que l'espace de jeu sera le tapis, le sol ou le parc. C'est la position dorsale, base de l'évolution, qui est toujours privilégiée.

Le bébé va apprendre de lui-même à se tourner sur le côté, à se mettre sur le ventre, à s'asseoir, à se déplacer soit en rampant, soit à « 4 pattes » pour enfin se retrouver debout et marcher.

Il est capital de ne jamais mettre l'enfant dans une position qu'il n'a pas acquise seul, cela l'insécurise et le rend dépendant de l'adulte. En plus, le préjudice causé par ces positions imposées peut aussi influencer défavorablement le développement psychique, la personnalité de l'enfant et entraver des apprentissages aussi importants que le langage, la latéralisation, le schéma corporel, outils indispensables pour pouvoir lire, écrire et calculer.

C'est pour le bien-être et l'avenir de votre enfant que nous vous demandons de respecter aussi ces règles à la maison.

Résistez à l'envie de l'asseoir s'il ne le fait pas seul et surtout bannissez le trotteur.

⇒ Change

C'est un moment d'intimité et privilégié entre l'enfant et l'adulte. Celui-ci veille à verbaliser au maximum ses gestes.



Les Moyens

Dans les sections des moyens et des grands, c'est au moment du premier change, généralement avant la collation, que l'on propose à l'enfant de retirer chaussures et chaussettes, pull ou tout vêtement qui pourrait entraver ses mouvements. Si vous craignez qu'il prenne froid en étant « pieds nus » mettez-lui des chaussettes anti-dérapantes. .

⇒ Repas

Une petite collation est servie aux enfants vers 9 heures. C'est vers 11 H 30 que sera servi le dîner. Au début, l'enfant mange dans les bras de l'adulte.

Progressivement, on l'installera à table d'abord avec un seul copain puis avec plusieurs. Chaque enfant a sa place à table et ils sont regroupés en fonction de la puéricultrice/(teur) qui s'en occupe.

Les menus sont adaptés à l'âge de l'enfant, et c'est progressivement que l'on passera du repas bébé à celui des grands, de la panade à la tartine et aux fruits en morceaux.

C'est durant son passage dans la section des moyens, que l'enfant va apprendre, petit à petit et avec l'aide de l'adulte, à tenir et manipuler correctement sa cuillère et son gobelet pour arriver à manger et boire seul, sans aide.

⇒ La sieste

Nous essayons de respecter au maximum le rythme de sommeil des enfants.

Les plus petits, ceux qui arrivent tôt ou ceux qui en manifestent le besoin, peuvent faire une sieste le matin.

Un dortoir leur est réservé, ils y ont chacun leur lit ce qui favorise leurs repères.

⇒ Jeux

Les locaux de « la Ribambelle » sont, hélas, exigus et non extensibles et la section des moyens, coincée entre celle des bébés, la cuisine et l'entrée, est un lieu aux multiples passages ; cela n'est pas toujours idéal pour des bambins qui ont besoin d'espace et d'un peu plus de tranquillité. C'est pour cette raison que vous constaterez des aménagements différents mais toujours pensés pour procurer un maximum de confort aux enfants.

Les moyens ont besoin de ramper, courir, d'expérimenter, d'explorer...



On veillera donc à mettre à leur disposition des tapis de mousse, des modules amovibles ou non, mais aussi des coins plus calmes. Les jeux d'encastrement, les cubes à emboîter, les seaux à transvaser, les tissus ou matières de textures différentes mais aussi tout objet à tirer ou à pousser sont très appréciés, sans oublier la « manne aux trésors » inlassablement vidée et remplie...

Il est important de changer très souvent les jeux et de veiller à ce qu'il y en ait en suffisance.

La puéricultrice/(teur) évite d'intervenir dans les jeux des enfants ainsi que dans leurs conflits, c'est son observation active qui lui dictera le comportement le plus adéquat à adopter.

Les grands

Voici arrivée la dernière étape de votre enfant à la crèche. Il a plus ou moins deux ans et entre déjà dans la section des « grands ».

La pièce qui leur est réservée est spacieuse et claire. Son accès direct à la pelouse et au bac à sable permet d'aller jouer dehors le plus souvent possible même si parfois il faut enfilez bottes et manteau...

Le module est toujours accessible aux enfants. Il ne faut pas oublier, qu'avant trois ans, c'est surtout sa psychomotricité globale que l'enfant développe et que ce n'est, qu'à partir de cet âge et donc de la maternelle, qu'il va progressivement développer sa motricité fine. N'attendez donc pas qu'il vous ramène dessin ou bricolage de la crèche ! Mais l'activité des « grands » ne se limite pas au module. Ils apprécient les jeux symboliques (dînette, coin cuisine, poupées, maisons...), les constructions, les autos, ballons, vélos sans oublier les déguisements.





L'aménagement de l'aire de jeux est régulièrement renouvelé en fonction de l'intérêt que l'enfant lui porte.

A cet âge, le chant et les livres, supports du langage, l'intéressent beaucoup.

C'est pour cette raison, que nous proposons en plus une activité musicale dispensée une fois par mois par les jeunes musicales et accueillons régulièrement une conteuse de la bibliothèque communale.

On voit aussi la communication verbale s'installer entre les enfants, des affinités se créer et ils

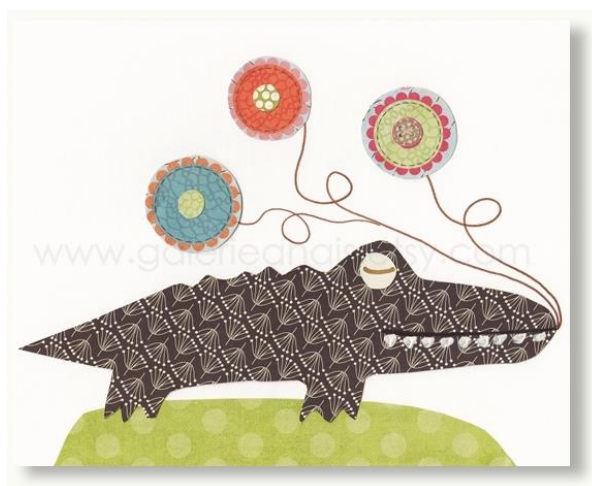
commencent à jouer ensemble.

Mais, si les jeux sont libres, l'enfant doit cependant intégrer les premières règles de la vie en société, respecter les consignes données.

Cependant, avec la collectivité, des conflits peuvent survenir pour une raison ou l'autre. Dans un premier temps, la (le) puéricultrice/(teur) n'interviendra pas, suggérant plutôt à l'enfant de se débrouiller, mais tout en observant, elle ou il évitera que la situation ne dégénère et interviendra de manière adéquate si nécessaire. Il faut cependant savoir que l'adulte ne voit pas toujours toutes les interactions se produisant entre les enfants.

Ce qui caractérise aussi cet âge, c'est l'apprentissage de la propreté. Nous ne le commençons qu'à partir du moment où l'enfant manifeste qu'il est prêt : il est intéressé par le petit pot, marche depuis un certain temps, son linge est généralement sec entre deux changes... C'est toujours en collaboration avec les parents et en douceur que cet apprentissage doit se faire. Les conseils des puéricultrices/(teurs) peuvent se révéler très utiles.

Enfin si l'encadrement le permet, des activités extérieures peuvent être organisées (promenade en « Namourette », balade dans le parc, rencontre musique intergénérationnelle en maison de repos,...) pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



Et l'école se profile déjà à l'horizon...

Elle peut accueillir votre enfant à partir de deux ans et demi mais il peut bien sûr rester avec nous jusqu'à ses trois ans accomplis.

C'est vers l'âge de deux ans que nous vous demandons quelles sont vos prévisions quant à l'entrée de l'enfant à l'école. Si vous le souhaitez, les puéricultrices/(teurs) et le travailleur médico-social pourront vous éclairer sur les acquis nécessaires pour franchir cette étape et, le moment venu, estimer si votre enfant est prêt.

Ce ne seront là que des conseils car il est évident que c'est à vous que revient le choix de l'école et du moment.

Nous vous demandons seulement de nous avertir un mois à l'avance.

Si l'adaptation à la crèche est capitale, celle à l'école l'est tout autant. Visiter les locaux, rencontrer l'institutrice, les nouveaux copains sont des démarches que nous vous conseillons vivement d'effectuer.

Viendra alors le moment de l'**au revoir**... Au revoir aux copains, aux puéricultrices/(teurs) qui ont essayé d'accompagner, au mieux, votre enfant durant ses premières années.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous souhaitons un très bon séjour à « la Ribambelle »

